

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	30 (1922)
Heft:	6
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prisonniers débiles ou malades, en d'autres termes, des convalescents.

Près de 10 000 hommes furent internés sur cette île; la moitié étaient des Turcs et parmi ceux-ci un grand nombre de vieillards de 60 à 80 ans et beaucoup de petits enfants pris comme otages par les armées russes lors de leur offensive en Asie-Mineure. Les autres prisonniers étaient quelque 3000 Austro-Hongrois et près de 2000 Allemands. La plupart des prisonniers venant d'Europe, soit presque tous les chrétiens, avaient été employés aux durs travaux de la construction de la ligne de chemin de fer mourmane dans l'extrême nord de la Russie d'Europe. Les rigueurs du climat de la côte mourmane avaient rendu malades la plus grande partie de ces groupes de travailleurs; ils étaient atteints surtout du scorbut qui provenait de la mauvaise alimentation jointe à un surmenage systématiquement appliqué.

Après les avoir ainsi épuisés et surmenés dans le nord, le Gouvernement russe envoyait ces malheureux dans le sud, au bord de la mer Noire, pour s'y reposer et s'y refaire des forces. Ils n'y furent pas longtemps dans ce but. On manquait en effet de bras pour parachever la construction de la voie ferrée sur la côte ouest de la mer Caspienne, et tous ces convalescents furent employés à ces travaux de terrassements. La malaria et les fièvres récurrentes si fréquentes dans ce pays de marécages eurent vite raison de tous ces débiles qui vinrent achever leur

calvaire à l'île de Nargin où on les envoya soi-disant pour y être soignés. Peut-être croyait-on en effet en haut lieu que le lazaret établi à Nargin allait faire quelque bien à ces malheureux... Nous allons voir dans quel enfer on les internait sur cette île.

Quelques milliers d'hectares rocheux et rocheux, sans un arbre, sans l'ombre d'un bosquet, sans aucune végétation à cause du manque d'eau; en été un soleil de plomb et une chaleur atroce; en hiver un froid terrible d'autant plus difficile à supporter que le vent glacial venant des steppes d'Astrakhan et des Toundras sévit continuellement dans cette région. Cette île nue a donc un aspect sinistre en toute saison; aucune végétation, rien que des pierres et du sable. Il est vrai que les autorités militaires, lorsqu'elles établirent sur cette île déserte des baraquements pour les prisonniers, avaient déboursé 30 000 roubles pour la création d'un jardin autour de la maison du commandant. Nous ne trouvâmes de ce jardin que les restes délabrés d'un mur, et l'on nous dit que la somme prévue pour cette installation avait été empochée par le commandant.

Nargin dépendait directement du commandant en chef du front du Caucase, car cette île était considérée comme une forteresse de 3^e catégorie (elle ne possédait du reste aucune trace de fortification ancienne ou récente). Dès lors il était formellement interdit de la visiter, et il nous fallut une permission spéciale délivrée par l'état-major de Pétrograde. (*A suivre*)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société militaire sanitaire suisse, rapport de 1921. — Cette société, présidée par le sergent-major P. Delacrausaz à Lausanne, comptait au total 2347 membres à fin décembre 1921, dont 781 membres actifs, répartis sur 25 sections. Nous relevons les noms de 3 sections dans la

Suisse romande: Genève, Lausanne et Vevey.

La situation financière ne manque pas d'être difficile; les comptes soldent au 31 décembre par un actif de fr. 6.32.

Le rapport s'exprime en ces termes:

« Nous avons le plaisir de constater que l'ef-

fectif de notre société est en progrès, mais qu'il serait bien supérieur avec les sections de Berne, Bienne et Zurich, si ces deux premières n'étaient pas dans une phase d'inactivité de laquelle elles sortiront prochainement, nous l'espérons, tandis que celle de Zurich est toujours en instance de démission.

Le nombre de nos membres, disons-nous, serait bien supérieur, mais il est loin aussi de compter le nombre des membres que devrait avoir une société telle la nôtre en raison des services qu'elle rend et qu'elle peut rendre dans la vie de chaque jour, indépendamment de son but militaire, dont notre armée seule peut bénéficier.

En effet, notre société devrait comprendre tous les officiers et soldats du service de santé et non quelques centaines de membres seulement.

Nous pouvons espérer encore une augmentation prochaine de notre effectif, le médecin en chef ayant récemment donné l'ordre aux instructeurs du service de santé de faire de la propagande en notre faveur lors de chaque école de recrues.

Veuillez vous-même aussi ne pas manquer de faire de la propagande qui sera pour le bien de notre société et du service de santé suisse.

Une de nos premières préoccupations fut l'extension de notre rayon d'activité; aussi avons-nous établi un plan de propagande ne prévoyant pas moins de 50 sections nouvelles sur tout le territoire suisse.

Un des moyens pour cette propagande est la création des concours régionaux ou locaux, qui sont placés, avec l'approbation du médecin en chef, sous le patronat des médecins de division.

Aussi espérons-nous que les sections comprendront toute l'importance qu'il y a de créer dans leur voisinage de nouvelles sections.

Il faut que les sections sentent, autant que le Comité central, leur responsabilité, leur devoir, et qu'elles aient à cœur leur tâche, tout en n'oubliant pas qu'elles doivent avoir à leur tête des membres capables, si possible des officiers ou des sous-officiers.

L'appui des officiers nous paraît de première importance, et le Comité central a, cette année, cherché à acquérir cet appui.

Par un travail bien ordonné, les sections doivent et peuvent arriver à des résultats en-

core meilleurs, à mieux faire connaître et apprécier le but que nous poursuivons. Ce but n'est pas seulement d'apprendre ou de se perfectionner dans le secourisme, mais il vise plutôt la préparation et le développement toujours plus soutenu des connaissances acquises du service sanitaire militaire, qui sont pour le bien du pays, de notre armée et l'honneur de notre arme en particulier.»

* * *

La Chaux-de-Fonds, cours de soins aux blessés. — Le cours de soins aux blessés donné cet hiver dans notre beau local sous la direction de M. le Dr Grosjean s'est terminé samedi après-midi 25 mars par l'examen habituel. Comme délégués, nous avions pour la Croix-Rouge M. le Dr Descœudres, et pour le Comité central M. Alfred Rœmer, président cantonal. M. le Dr Jeanneret avait accepté d'être des nôtres, vu le nombre élevé de participants.

Ce cours a débuté avec 95 personnes, mais 77 se sont présentées à l'examen. Grâce au dévouement, au bon travail, à la peine que se sont donnés M. le Dr Grosjean et nos moniteurs M^{me} L. Mathys, MM. Perret et Gumaud, auxquels nous adressons nos plus sincères remerciements, tous ont pu répondre nettement aux questions posées et les pansements se sont faits très correctement.

Dans sa critique, M. le Dr Descœudres a exprimé sa satisfaction et a recommandé à chacun de se faire recevoir membre actif afin de perfectionner ce qu'il a appris dans ce cours. Il a rappelé qu'un samaritain doit plutôt s'absenter que faire montre d'un savoir souvent dangereux.

M. le Dr Jeanneret a ajouté quelques mots d'encouragement et M. Rœmer quelques bons conseils, puis la remise des diplômes termina cet après-midi bien rempli. 57 personnes se sont faites recevoir membre actif, soit 40 dames et 17 messieurs. Une charmante soirée familiale réunit encore une fois à 20 h. 1/2 tous les participants du cours.

Un mot encore: nous avons fait imprimer une très jolie carte de membre passif représentant le dessin de la broche. Chaque membre actif est tenu de trouver cinq nouveaux membres passifs au minimum. De ce chef, le nombre de ces derniers se monte à plus de 200.

S. S. C.

